



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 12 des statuts, je vous informe de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité des Œuvres Sociales de Cluses le :

Vendredi 28 NOVEMBRE 2025 à 18H

SALLE DES MARIAGES EN MAIRIE (1^{er} étage)

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1/ Rapport moral et d'activité de l'année 2024
- 2/ Rapport financier de l'année 2024 et budget prévisionnel pour 2025
- 3/ Election au Conseil d'Administration
- 4/ Infos / Questions diverses

- Concernant le 3^{ème} point à l'ordre du jour, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous la liste des membres du conseil d'administration sortants :

Membres sortants et se représentant :

- Carole AVALLET
- Romain MUGNIER
- Roselyne PINGET



VOTES ET CANDIDATURES

- Les adhérents du COS qui souhaitent faire acte de candidature à un poste au Conseil d'Administration devront retourner le bulletin joint à cette lettre à **COS – Mairie de Cluses, avant le 21 novembre 2025 18h** (*article 7 des statuts*).
- Les adhérents qui se portent candidats s'engagent à :

- ✓ Etre présent aux réunions du bureau (en moyenne 1 par mois)
- ✓ Intégrer une des commissions et y être actif

Nous vous rappelons que tous les membres du bureau sont des bénévoles et agissent sur leur temps libre.

- Pour le vote, les adhérents qui ne pourraient pas se déplacer auront la possibilité de voter par procuration (*article 12*) à l'aide du pouvoir joint à cet envoi.

Pour faire votre choix, la liste des candidats vous sera transmise par mail et affichée dans les locaux dès le 24 novembre 2025.

Dans le cadre de ce vote par procuration, un même adhérent ne peut pas disposer de plus de 3 mandats (*article 12*).

Enfin, je vous rappelle que seuls les adhérents sont invités à participer à l'assemblée générale, à l'exclusion de leurs ayants droit.

Bien cordialement,

**Le Président du COS,
Romain MUGNIER**